

COMMUNIQUÉ

SUIVI DE LA CRUE PRINTANIÈRE

MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Ferme-Neuve, 7 mai 2019

À compter de 16 :30 h ce 7^e jour de mai, l'état d'urgence est levé. Depuis quelques jours le niveau de la rivière est stable et il est sous le seuil d'inondation. Donc, la situation redevient doucement à la normale.

Concernant le réseau d'égout, il est fonctionnel à 50 % de sa capacité, mais nous demandons votre collaboration de continuer d'économiser la consommation de l'eau.

Aussi, nous tenons à vous informer que la Direction du Rétablissement du Ministère de la Sécurité Publique (MSP) planifie actuellement la tenue de séances d'informations publiques pour les citoyens ayant été touchés par les inondations. Nous serons informés prochainement de la date de la tenue de la séance d'information publique et nous vous transmettrons l'information via notre site web et notre page Facebook.

Bernadette Ouellette
Directrice générale

INONDATION 2019

Aux citoyens de la Municipalité de Ferme-Neuve

Ferme-Neuve, 25 avril 2019 – 13 h

Nous désirons vous informer que le niveau de la rivière a baissé de 37cm depuis hier après-midi pour atteindre 5.70m soit le seuil d'inondation.

Concernant la circulation routière, deux chemins ont été partiellement fermés, soit le 2^e rang de Würtele à la hauteur de la Montée Daoust et le 3^e rang de Gravel Sud. Aucune résidence n'est enclavée et aucune évacuation n'a été effectuée.

En résumé, la situation est stable et le réseau d'aqueduc et d'égout est fonctionnel sur tout le territoire.

Pour toute urgence, veuillez communiquer au 1-800-565-0911.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

VOTRE SÉCURITÉ NOUS TIENT À COEUR

Voici donc les liens vers les instances gouvernementales :

EN CAS D'INONDATION

URGENCE QUÉBEC - Crue printanière

<https://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/Fr/Pages/default.aspx>

En cas d'inondation

https://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/Fr/CruePrintaniere/Documents/2019_EnCasDinondation.pdf

Guide simplifié

Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/aidefinanciere_sinistres/guide/guide_proprietaires_locataires_23-04.pdf

Étapes pour le traitement d'une réclamation

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/inondation/depliant_proprietaires_locataires.pdf

Faire une demande de réclamation

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/assistance-financiere-sinistres/indemnisation-et-aide-financiere/proprietaires-et-locataires/reclamation-proprietaires-locataires.html>

INONDATION – SECTEUR 20^E AVENUE

Aux citoyens de la Municipalité de Ferme-Neuve

Ferme-Neuve, 24 avril 2019 – La municipalité demeure vigilante quant au suivi du niveau de la rivière. Nous désirons vous informer que la situation est stable depuis les dernières heures.

Nous mettons à la disposition des citoyens des sacs de sable, lesquels sont disponibles à l'intersection de la 13^e rue et la 20^e avenue.

Nous demandons aussi la collaboration de tous, d'économiser la consommation de l'eau afin de maintenir fonctionnel le réseau d'aqueduc et d'égout.

Nous vous tiendrons informé de la situation régulièrement. Pour toute urgence, veuillez communiquer au 1-800-565-0911.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.